

<b>Numéro de dossier :</b>	1083468001
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Le Sud-Ouest , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Division urbanisme
<b>Objet</b>	Demander au Comité exécutif de mandater l'Office de consultation publique de Montréal afin d'accompagner l'arrondissement Sud-Ouest dans le cadre d'une démarche participative visant l'élaboration d'un plan d'ensemble du site des ateliers du CN.

**Sens de l'intervention**

Avis favorable avec commentaires

**♦Commentaires**

Quoique cette procédure exceptionnelle n'ait pas été souvent employée auparavant, nous considérons que le paragraphe 3° de l'article 83 de la *Charte de la Ville de Montréal* permet au comité exécutif de mandater l'Office de consultation publique de Montréal afin que des audiences publiques soient tenues sur un projet désigné. L'aménagement du site des ateliers du CN se qualifie à titre de projet au sens de cet alinéa. L'outil réglementaire par lequel sera traité ce projet n'est pas connu actuellement et malgré l'objet du présent sommaire, les audiences publiques tenues par l'Office de consultation publique visent plus qu'une démarche d'accompagnement de l'arrondissement, puisque ces audiences s'inscrivent dans l'optique de l'élaboration d'un plan d'ensemble afin que ce projet réponde aux besoins du secteur. Nous sommes donc favorables à cette demande.

**Numéro de certificat (ou note)**

<b>Responsable de l'intervention</b> Marjolaine PARENT Avocate <b>Tél. :</b> 872-3834 <b>Date:</b> 2008-07-17	<b>Endossé par:</b> Line CHAREST Directrice Contentieux <b>Tél. :</b> 872-2919 <b>Date d'endossement:</b> 2008-07-17 16:07:28
---	--